

**VENDREDI
8 MARS 2024
À PARTIR DE 10H15
UNI S, BERNE**

HATE CRIME

8^e COLLOQUE SUR LE DROIT DE LA POLICE



Les crimes de haine – ou hate crime – font actuellement l’objet de discussions tant sociétales que politiques. Des infractions sont dites haineuses, lorsqu’elles s’attaquent à des personnes en raison de leur appartenance réelle ou supposée à certains groupes sociaux. Des préjugés ou aversions sont à l’origine de ces agressions. Ils peuvent par exemple être dirigés contre une orientation sexuelle ou une identité de genre, être motivés par des idées racistes ou concerner des opinions religieuses.

Le rapport 2022 sur les crimes de haine publié par l’organisation faitière queer Pink Cross, l’Organisation suisse des lesbiennes (LOS) et le Transgender Network Switzerland sur l’année 2022 fait état de 134 agressions et discriminations anti-LGBTIQ sur le plan national, soit le plus grand nombre jamais enregistré en Suisse. Le rapport sur le racisme 2022 constate également une hausse des crimes de haine: le Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme a recensé 708 cas de discriminations raciales en Suisse. Selon les comptes-rendus médiatiques, les cas pour motifs religieux, tel que l’antisémitisme ou l’islamophobie, se répandent à nouveau en raison de la situation politique au Proche-Orient.

Certaines autorités de poursuite pénale distinguent et recensent, en se basant sur plusieurs interventions politiques, différentes définitions pour parler des crimes de haine. Certaines adoptent une définition des crimes de haine basée sur les recommandations de l’Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), d’autres en font une interprétation plus large.

Le colloque 2024 consacré au droit de la police a pour objectif de mettre en lumière les aspects juridiques des crimes de haine en Suisse et d’exposer les meilleures pratiques du travail policier, et notamment pour le recensement statistique sur le plan national et international. À titre d’exemple, nous approfondirons l’hostilité anti-LGBTIQ. Enfin, une table ronde avec des représentants d’autorités de poursuite pénale nationales et internationales, d’organisations faitières queer et de l’OSCE clôturera le colloque. Les débatteurs y discuteront des défis actuels et des approches possibles notamment au niveau pratique.

PROGRAMME

à partir de 9h30	Accueil et café de bienvenue	Andrea Iff, Modération
10h15	Introduction	Jonas Weber, Professor für Strafrecht und Kriminologie, Universität Bern, und Christian Brenzikofer, Kommandant Kantonspolizei Bern
	LGBTQ 101 und Situation von LGBT-Menschen und ihre Erfahrungen mit Polizei und Justiz	Anis Kaiser, Leitung Advocacy, Transgender Network Switzerland (TGNS)
	Hate crime response in the OSCE region: progress and challenges	Marharyta Zhesko, Hate Crime Officer, OSCE, Office for Democratic Institutions and Human Rights, Warsaw
	What is not reported is not visible: Experiences from 20 years of practice in Sweden	Andrea Hammar, Investigation leader, Crimes against Democracy Unit, Gothenburg, Sweden
12h00	Pause de midi	
13h30	Pink Cop: Von geheimen Treffen zum anerkannten Verein für queere, bei der Polizei oder Strafverfolgungsbehörden tätige Personen	Peter Sahli, Ehrenpräsident Pink Cop und Burcin Zeynol, Präsidentin Pink Cop
	La réponse du droit pénal suisse à la criminalité de haine	Camille Montavon, Maître-assistante au département de droit public, co-responsable de la Law Clinic sur les droits des personnes vulnérables, Université de Genève
	Benchmark «Hate Crimes»: Erfassung von potentiellen Hassdelikten durch Polizeikörper in der Schweiz, in Deutschland und in Frankreich	Silvia Staubli, Wissenschaftliche Mitarbeiterin, Abteilung Polizeiwissenschaften, Kantonspolizei Basel-Stadt
14h45	Pause	
15h15	La gestion policière de la hate crime dans le canton de Fribourg : pratique et expériences	Jean-Marc Rotzetter, Chef région Centre, Police cantonale Fribourg
	Der polizeiliche Umgang mit Hate Crime im Kanton Bern: Praxis und Erfahrungen	Gabriele Berger, Chefin Spezialfahndung 1, und Michael Fichter, Chef Prävention, beide Kantonspolizei Bern
	Table ronde	
	Conclusion	Stefan Aegerter, Direktor Schweizerisches Polizeiinstitut (SPI)
16h30	Fin	

POUR EN SAVOIR PLUS

SOMMAIRE

- Motifs du recensement statistique des crimes de haine du point de vue des organisations faîtières Pink Cross et Transgender Network Switzerland
- Situation juridique par rapport aux crimes de haine en Europe et en Suisse
- Comptes-rendus des expériences faites par des autorités de poursuite pénale nationales et internationales quant au recensement des crimes de haine ainsi qu'aux mesures d'accompagnement (p.ex. communication et formation)
- Clarification des questions ouvertes

LANGUES

Allemand et français (avec traduction simultanée), anglais

LIEU

UniS
Schanzeneckstrasse 1
3012 Berne

L'inscription au 8^e colloque sur le droit de la police consacré au hate crime sera possible sur le site internet ci-dessous.

krim.unibe.ch/tagungen/hatecrime

Les frais d'inscriptions s'élèvent à CHF 190.–, repas compris.

PUBLIC CIBLE

Le colloque s'adresse aux collaboratrices et collaborateurs de la police, aux autorités de poursuite pénale, aux journalistes, aux spécialistes de la Confédération, des cantons et des autorités municipales, aux représentantes et représentants de services de conseil et d'ONG ainsi qu'aux autres personnes intéressées.

CONTACT

tagung.krim.rw@unibe.ch

